

Chef de quart de passerelle

RNCP40473 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31870, 31892
Code(s) ROME	N3101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole navale	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'emploi de Chef de quart de passerelle répond au besoin du ministère des armées de disposer de personnels qualifiés susceptibles d'assurer la permanence du commandement des navires de la Marine nationale. En effet, recrutés sans formation dans le domaine de la navigation, les titulaires de la certification sont certifiés par le ministère des armées et directement employés dans ces fonctions sur une durée moyenne de 19 ans.

Avec l'un des plus grands domaines maritimes au monde, la France dispose d'un potentiel de développement économique majeur dans cette branche et l'ambition gouvernemental est de doubler d'ici 2030 le nombre d'emplois dans les métiers de la mer. Dans le secteur civil, l'officier de pont a des fonctions presque équivalentes. Les compétences de cette certification permettront aux titulaires d'être employés à bord des navires de commerce, des navires à passagers ou des navires de pêche.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans les armées, le chef de quart de passerelle exerce son activité, en qualité de personnel militaire, à bord des navires de la Marine nationale ou au sein d'unités à terre.

Le chef de quart de passerelle occupe les fonctions d'officier de permanence du commandement, d'officier chef de quart, de responsable de l'organisation de la passerelle, de directeur d'intervention et d'officier sécurité d'un service, de chef d'équipe d'aire de manœuvre.

Pendant son quart, il est responsable de la navigation, de la sécurité nautique, des manœuvres et de l'organisation générale de la passerelle du navire. En dehors des quarts, il assure des fonctions d'encadrement du personnel et des fonctions relatives au maintien en condition opérationnelle du bâtiment.

Embarqué, le chef de quart de passerelle :

- assure la navigation et la sécurité nautique du navire en toute circonstance. Il met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour répondre à tout incident pouvant survenir à bord. Il contribue à la mission de sûreté et à l'activité opérationnelle du navire,

- renseigne le commandant sur la navigation et la mission en cours,
- effectue les manœuvres d'accostage, d'appareillage, d'homme à la mer et celles spécifiques aux navires de combat. Il met en œuvre des moyens nécessaires aux secours et à la survie en mer. Il contribue à la lutte contre les sinistres,
- forme et contrôle le personnel dans son domaine de compétences,
- effectue les démarches auprès des services à terre pour la maintenance et les commandes de matériels de rechange,
- fait vérifier le fonctionnement des appareils de navigation par les organismes spécialisés,
- contrôle la tenue et la mise à jour des documents nautiques par son personnel,
- planifie et organise le travail de son équipe en passerelle.

L'emploi implique un éloignement du domicile, dont la durée va de plusieurs jours à plusieurs mois. L'activité s'exerce de jour comme de nuit et potentiellement les week-ends et les jours fériés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification est capable de :

1. Assurer la conduite nautique d'un navire

- Conduire la navigation à bord des navires sans limitation de tonnage, de puissance et de distance
- Garantir la sécurité du bâtiment lors de la navigation
- Superviser la conduite des installations qui contribuent au fonctionnement du bâtiment
- Manœuvrer le bâtiment en situation courante
- Exploiter en toute zone les systèmes radioélectriques dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer

2. Assurer la sûreté et la sécurité du navire et de son équipage

- Diriger ou participer, à la mer comme à quai, à la lutte contre les sinistres avec ou sans assistance extérieure.
- Contribuer à la sauvegarde de l'équipage
- Participer à la mission de sûreté à bord des bâtiments à la mer comme à quai

3. Participer depuis la passerelle à l'activité opérationnelle d'un navire

- Contribuer à la conduite des opérations d'un bâtiment militaire intégré dans une force d'action navale
- Diriger l'exploitation des transmissions décentralisées de la passerelle.
- Effectuer les manœuvres spécifiques et les évolutions de groupe au sein d'une force navale

4. Organiser le fonctionnement de la passerelle du navire

- Assurer le fonctionnement opérationnel de la passerelle
- Former et entretenir le niveau de qualification du personnel de la passerelle

Blocs de compétences

RNCP40473BC01 — Assurer la conduite nautique d'un navire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire la navigation à bord des navires sans limitation de tonnage, de puissance et de distance
- Garantir la sécurité du bâtiment lors de la navigation
- Superviser la conduite des installations qui contribuent au fonctionnement du bâtiment
- Manœuvrer le bâtiment en situation courante
- Exploiter en toute zone les systèmes radioélectriques dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas).

RNCP40473BC02 — Assurer la sûreté et la sécurité du navire et de son équipage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Diriger ou participer, à la mer comme à quai, à la lutte contre les sinistres avec ou sans assistance extérieure.
- Contribuer à la sauvegarde de l'équipage
- Participer à la mission de sûreté à bord des bâtiments à la mer comme à quai

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle

(cas pratiques, études de cas)

RNCP40473BC03 — Participer depuis la passerelle à l'activité opérationnelle d'un navire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contribuer à la conduite des opérations d'un bâtiment militaire intégré dans une force d'action navale
- Diriger l'exploitation des transmissions décentralisées de la passerelle.
- Effectuer les manœuvres spécifiques et les évolutions de groupe au sein d'une force navale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas).

RNCP40473BC04 — Organiser le fonctionnement de la passerelle du navire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le fonctionnement opérationnel de la passerelle
- Former et entretenir le niveau de qualification du personnel de la passerelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans les armées, le chef de quart de passerelle exerce son activité, en qualité de personnel militaire, à bord des navires de la Marine nationale ou au sein d'unités à terre.

Dans le secteur civil, l'emploi s'exerce dans le secteur de la navigation, soit auprès de la Marine marchande, soit auprès d'entreprises privées : sociétés d'armateurs ou compagnies maritimes de loisirs et de croisières.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de quart de passerelle
- Officier chef de quart
- Officier de pont
- Navigateur-timonier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- L'exercice de la profession de chef de quart de passerelle est soumis au respect des normes « navigation » de la convention « Standard of Training, Certification and Watchkeeping (STCW) » de l'organisation maritime internationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	61 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des Armées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury: le commandant de l'école ou son représentant

Assisté de 5 membres :

- le directeur de l'enseignement ou son représentant ;
- le chef du département ;
- le responsable de la formation ;
- l'instructeur principal du cours ;
- un représentant titulaire de la certification.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Jurys comprenant cinq membres

Le nombre de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est égal à deux, si possible. Le nombre de représentants qualifiés de la profession est de trois ou de deux, selon la qualité du président de jury.

- Jurys comprenant trois membres

Le nombre de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est égal, si possible :

- A un, si le président relève du collège « professionnel ». Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est de 33%. Le pourcentage de professionnels qualifiés est de 66%.
- A deux, si le président relève du collège « formation ». Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est de 66%. Le pourcentage de professionnels qualifiés est également de 66%.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/01/2029
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	30/01/2033
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31985

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40473/>